Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 30 (1916)

Heft: 2

Artikel: Anciens drapeaux de Delémont

Autor: Daucourt, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-744626

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Anciens drapeaux de Delémont,

par A. Daucourt, archiviste.

Au temps où notre Jura formait une principauté indépendante sous le gouvernement des princes-évêques de Bâle, les différents Etats qui composaient cette principauté avaient chacun sa bannière. Ce drapeau, on l'aimait, on le respectait, et la personne qui était chargée de le porter était considérée et avait des cens qu'on lui payait «sur le fonds de bandière».

Cette bannière était déployée dans les grandes occasions, dans les revues militaires présidées par les officiers du prince, aux grands jours de la prestation du serment de fidélité au souverain, à chaque avènement. C'était alors un grand branle-bas. La prestation du serment à Delémont était toujours un grand événement. Non seulement les autorités du bailliage arrivaient avec leurs adjoints, mais aussi les gens de la Prévôté de dessus et de dessous les Roches, avec leurs bannières ou bandières.

On sortait aussi le drapeau dans des occasions plus intimes, quand on se rendait visite d'une commune à l'autre, quand les sociétés de tir se rendaient à un grand tirage, soit à Porrentruy, soit à Montbéliard ou à Bâle, alors la bannière accompagnait les tireurs.

Que sont devenus ces vieux drapeaux? Ce qui est certain c'est qu'en 1793, lorsque l'Evêché eut le triste sort de devenir le département français du Mont-Terrible, les fonds de bandière furent volés par la France, ainsi que les biens des corporations. Quant aux drapeaux eux-mêmes, il furent enlevés par les Français, détruits ou envoyés à Colmar, qui était depuis 1800 le chef-lieu du département. Cependant, si les drapeaux, les vieilles bandières de la ville de Delémont n'existent plus, nous trouvons aux archives de la ville une description de ces anciens drapeaux d'avant 1790. Nos lecteurs seront peut-être curieux de connaître quels étaient autrefois, sous le régime de nos anciens princes, ces drapeaux auxquels les bourgeois de Delémont étaient si attachés et qu'ils déployaient dans les grandes circonstances.

Les archives nous ont laissé des notes précieuses sur ces drapeaux qu'on pourrait facilement reconstituer d'après ces indications.

Les actes font d'abord mention de deux petits drapeaux fort anciens dont on n'a aucune indication sur leur forme.

Outre ces deux drapeaux, les archives mentionnent six autres drapeaux appartenant à la ville.

1er drapeau. — Un fond uni de gueules portant les armes de la ville qui sont une crosse de Bâle d'argent surmontant six montagnes ou copeaux d'argent.

2e drapeau. — Un drapeau des mêmes couleurs, de gueules et d'argent, par bandes flamboyantes entremêlées.

Après les terribles épreuves de la guerre de Trente Ans, le prince-évêque de Bâle, François de Schönau, désirait vivement renouveler les anciennes alliances

de l'Evêché de Bâle avec les cantons suisses, sans distinction de croyance. Pour appuyer sa demande à la Diète de Baden en 1655, il fit valoir qu'il avait prêté secours de ses armes à la ville de Bâle, contre la révolte des paysans. Les cantons réformés ne voulurent pas de l'alliance avec le prince. Celui-ci alors se contenta de renouveler les anciennes alliances avec les sept cantons catholiques. L'alliance fut jurée à Porrentruy le 17 octobre 1655, entre les délégués des cantons et le prince-évêque.

C'est à cette occasion que la ville de Delémont fit faire deux nouveaux drapeaux très différents des deux premiers.

3e drapeau. — Ce drapeau porte un sautoir aux couleurs de Schönau, or et sable, avec bandes flamboyantes entremêlées d'or et de sinople. Il porte un écusson qui représente St-Michel avec cette inscription: *Protege Pastor oves.*

De l'autre côté une main en l'air, armée d'un marteau qui frappe un fer chaud serré de tenailles de maréchaux posé sur une enclume avec cette inscription: *Dum Ferrum calet fundendum dum bene ceptum.*

4e drapeau. — Le quatrième a les mêmes couleurs, la même croix et les bandes égales sur laquelle se voit un écusson peint, portant une couronne de laurier entortillée de deux serpents dont les têtes se rencontrent en haut, comme le caducé de Mercure, avec cette inscription: *Rerum sapientia Custos.*

De l'autre côté se voit dans un écusson un *jeune chevalier* armé de toutes pièces et monté sur un cheval châtain sautant en course. Le chevalier tient un écusson du bras gauche, aux armes de la ville de Delémont, et de la droite la lance baissée contre la gueule d'un monstre, qui vomit des flammes, avec cette inscription: *Te Protegente.*

5e drapeau. — Le cinquième drapeau porte aussi un sautoir aux couleurs de Schönau et de la ville de Delémont en bandes flamboyantes de travers, portant un écusson aux armes de la ville, accosté de deux sauvages, au pied desquels se voit une mer orageuse avec l'inscription: *In adversis Constantia.*

De l'autre côté Notre-Dame (du Vorbourg) dans un écusson, qui a à ses pieds les armes de Schönau avec l'inscription: *Clipens in te sperantibus.*

Outre ces cinq drapeaux de la ville et des bourgeois de Delémont, il y avait encore un drapeau fort beau. Voici ce qui est dit: Le 24 juin 1731, S. E. Mgr l'ambassadeur Impérial, comte de Reichenstein, faisant son entrée à Delémont et venant de Porrentruy pour aller à Rheinfelden, la cavalerie de la ville lui fût au devant. Elle était composée du magistrat et de l'élite de la bourgeoisie et avait *un guidon* ou étendart au fond *jaune* avec franges de même couleur, mêlé de *sable* qui sont les couleurs de l'empire et de St-Excellence, où l'aigle noir était peinte à double tête couronnée avec cette inscription: *Rauracorum spes et salus.*

De l'autre côté étaient les armes de la maison d'Autriche surmontées de la couronne impériale avec cette inscription: *Signum honoris et amoris.*

Cette bandière ou drapeau avait été faite par les bourgeois ou le Magistrat comme signe de l'opposition du peuple contre le prince Conrad de Reinach, pendant les troubles de 1730 à 1740.

Il est heureux que nos ancêtres aient eu la pensée de conserver la description de ces 6 drapeaux de la ville de Delémont. Avec ces données il serait facile de les reconstituer.

Comme complément à ces notes nous ajoutons encore ici la note d'un peintre auteur de différents projets de drapeaux exécutés pour la ville de Delémont.

Delémont Le 3e Xbre 1778.

Le soussigné répète pour avoir faite trois desseins pour présenter à Son Altesse pour peindre sur de nouveaux drapeaux que la ville veu faire faire.

Le premier avec les armes de Son Altesse dans le millieux, et les armes de la ville au quatres coins peint en couleur f. — 1 ℔ 10 s.

pour le second avec l'encre à l'achine avec les armes de Son Altesse aux milieux et les armes de la ville au quatres coins et les sauvages accosté, et le trophée d'armes f. — 3 ℔

pour le troisième à l'encre à la Chine avec les armes de Son Altesse dans le milieux et ceusse de la ville au quatres coins accompagné toujours des deux sauvages fr. 1 ℔ 103

Summa 6 ℔.

reçu le montant ci-dessus (signé) *Ignace Tavanne.*

Armoiries communales suisses.

Klein-Hüningen.

Fig. 83

Kanton und Gemeinde Basel-Stadt. — Pfarrdorf am rechten Ufer des Rheins, 500 m von der deutschen Grenze und 3 km nördlich Basel. — Seit dem 10. März 1385 gehörte die eine Hälfte des Ortes der Stadt Basel, während die andere Eigentum der Markgrafen von Baden-Hochberg war. Am 23. November 1640 verkaufte Markgraf Friedrich V. seine Hälfte an die Stadt Basel, die nun den Ort Klein-Hüningen ihrem Gerichtskreis Klein-Basel zuteilte. Sehr kritisch war die Lage des Ortes während der französischen Revolution; im März 1792 wurde er von der Festung Hüningen aus beschossen. Am 30. November 1796 verletzten hier österreichische Truppen die schweizerische Neutralität. Seit dem 1. Januar 1893 ist die bisherige politische Gemeinde Klein-Hüningen an die Stadt Basel angegliedert, hat aber in rein bürgerlichen Sachen ihre Selbständigkeit noch bewahrt.

Das Wappen von Klein-Hüningen ist uns im „Circkel der Eidgnoschaft“ [1] des basler Ratsherrn Andreas Ryff († 1603) überliefert. Da der Name Hüningen

[1] Das prächtige Werk wanderte vor einigen Jahrzehnten aus Basler Privatbesitz in das Musée historique von Mülhausen, wo es eine der Hauptzierden der Sammlung bildet.